

commun·e

commun·e est la contraction :

- d'une échelle de travail, la commune
- d'un thème principal, le commun
- d'un enjeu de justice spatiale consciente de l'intersectionnalité, par le point médian
- d'une attitude qui refuse les « solutions tout-terrain » et les universalismes abstraits, par son écriture sans majuscule

commune ?

L'enjeu de commun·e est d'ancrer la pratique spéculative du cours de projet dans des réalités territoriales proches, actuelles et complexes : les villes post-industrielles belges.

Des territoires que l'atelier ne souhaite pas aborder dans une optique prométhéenne de « grande relance économique », mais comme des territoires abimés par le capitalisme dont il nous faut réapprendre à prendre soin, par une approche attentive, à l'écoute du vécu. Ce y compris l'importance que revêt la mémoire industrielle pour le patrimoine et l'identité de ces territoires et ses habitant·e·s.

Pour ce faire, l'atelier se penche chaque année sur un segment de taille réduite d'une ville, à l'échelle communale, où les enjeux se précisent et peuvent s'observer dans leur matérialisation.

Ainsi, l'atelier souhaite encourager les étudiant·e·s à la fois, d'une part, à contribuer très concrètement aux réflexions qui sont menées sur ce territoire par leur pratique du projet, et d'autre part, à profiter de leur posture d'étudiant·e·s pour proposer des attitudes de projet qui questionnent les réponses usuelles.

commun ?

Pour commun·e, l'architecture est autant une question de matière que de relations. Ce n'est pas un objet, c'est un assemblage qui mobilise un ensemble très hétéroclites de ressources : matériaux, cartes, institutions, concepts, spatialités, lumières, savoirs-faires, dialogues, « égards ajustés » envers les humain·e·s et non-humain·e·s, ...

Nous articulons cela sous le terme « commun ». Ce thème est abordé de plusieurs manières.

Premièrement, il désigne un enjeu programmatique de solidarité dans la ville que nous partageons, une attention à ce que chacun puisse avoir accès :

- à une alimentation saine et traçable
- à des logements décents
- à une médecine préventive et de proximité
- à une mobilité publique

- à une vie sociale
- à une éducation et la construction d'une culture

Deuxièmement, il désigne les types d'espaces que nous souhaitons travailler et ce à quoi ils nous engagent. Sans sombrer ni dans le déterminisme spatial (un espace dictera des comportements) ni dans un relativisme spatial (seul compte le lien social), commun-e s'inscrit dans une pensée qui considère les formes spatiales et sociales comme imbriquées dans des rapports complexes qu'un architecte doit pouvoir aborder tout en restant modeste. Le sociologue Jean Remy désigne ainsi trois types d'espaces stratégiques pour inviter à la relation et au partage dans la ville :

- les espaces publics, s'ils sont flexibles et appropriables
- les seuils, qui troublent les contours séparant le privé du public, l'ouvert du fermé
- les « espaces secondaires », hétérotopies qui promeuvent l'interaction sociale en mettant entre parenthèses le quotidien

De tels espaces communs ne peuvent être pensés que s'ils sont abordés conjointement le lieu, la communauté d'usagers qui le mobilise, et l'ensemble de liens et de règles que ces usagers tissent pour organiser et partager l'usage.

Faire de l'architecture relève donc pour l'atelier commun-e autant de l'outil du plan que de celui du schéma d'acteurs impliqués dans l'édification (au sens littéral et figuré) du projet. Notre postulat est que cette double exigence est la condition pour qu'un bâtiment construit dépasse les simples contingences fonctionnelles et constructives, pour répondre avec sérieux et précision à des préoccupations contextuelles, environnementales, politiques et sociales.

Troisièmement enfin, ce terme désigne notre ambition à créer une dynamique d'atelier partagée, tant entre les enseignant-e-s et étudiant-e-s que les étudiant-e-s entre eux. Les sessions d'atelier ne sont pas des moments de « correction ». De par l'organisation de conférences, d'interventions, de discussions, de lectures, de séances participatives, de débats, les séances d'atelier sont des lieux d'échange et de foisonnement où la présence physique et mentale est indispensable.

Méthode

Un travail patient

L'atelier se développe sur une année complète, avec un seul projet décliné en quatre temps distincts.

Temps 1 – carottage du visible : Exploration du territoire par un exercice de représentation détaillée d'un échantillon de celui-ci.

Temps 2 – décodage : Analyse du territoire par une diversité de thématiques et de regards, allant du plus surplombants à un arpentage attentif de l'existant et de ses détails.

Temps 3 – stratégie : Croisement à l'échelle de l'atelier des différentes analyses, définition collective de l'attitude ou des attitudes à adopter pour le projet.

Temps 4 – conception : Choix de programme (sauf si prédéfini au temps 3) et réalisation du projet d'architecture.

Un accent sur des dynamiques de groupe diversifiées

Le déroulement segmenté du projet permet d'explorer différentes configurations du travail de groupe, allant du travail à deux ou trois étudiant·e·s aux moments de croisement et de débats collectifs à l'échelle de tout l'atelier.

Des épreuves articulant projet et mise en réflexion du projet

L'atelier ne croit pas au génie créateur et exige une démarche argumentative d'objectivation, de problématisation construisant un registre de légitimation opposable. Cela se traduit par des exercices de lectures d'articles et leur discussion en atelier, ainsi que par l'attente explicite d'un développement argumentatif étayé lors des présentations et jurys.